

CaP Finistère

Penn Ar Bed



L'hebdomadaire de la Fédération du Finistère du Parti Socialiste
habilité à publier les annonces légales et judiciaires - ISSN 1269-0791 - 0,50 euro

N° 966
VENDREDI 20 JUILLET 2012

Dispensé de timbrage BREST CTC

François Hollande à Brest !

Il l'avait promis le 30 janvier, lors de son meeting de Brest. François Hollande a tenu son engagement. Il est venu assister aux *Tonnerres de Brest*.

**CAP
FINISTÈRE**
26 B, rue Aristide-Briand
29000 QUIMPER
DÉPOSÉ LE 19/07/2012



« Avec votre appui et votre confiance nous pourrions redresser le pays »

Pour son premier 14 juillet, le président de la République a choisi de venir à la rencontre des Français, rassemblés à Brest pour le 20^e anniversaire des Fêtes maritimes.

Devant plusieurs centaines de personnes, il a pris la parole après un spectacle joué par des jeunes Européens originaires des villes jumelées avec Brest comme Tarente, Kiel, Plymouth ou Cadix.

Il a salué le dynamisme de la Bretagne et de Brest en particulier. « **Une région dynamique et ouverte qui peut connaître des épreuves, mais qui sait toujours trouver en elle les ressources pour gagner les combats qu'elle mène.** »

Il a surtout remercié les personnes présentes pour leurs encouragements. « **Tout ce que vous m'avez donné, lorsque je suis passé parmi vous, votre appui, votre confiance, me sont précieux pour relever les défis qui nous attendent. C'est avec vous que nous arriverons à rendre la France plus forte, plus juste et plus respectée** », a tenu à souligner le président de la République aux centaines de personnes venues le saluer sur les quais du port de Brest. 🌹



Dossier de la semaine
Pierrick Massiot
président



Vie de la Fédération
En route vers Toulouse



Interview
Le changement,
en Europe aussi
Avec Bernadette Vergnaud

Responsabilités

Combien de plans sociaux les amis de Nicolas Sarkozy ont-ils retardé pour ne pas gêner la campagne de leur candidat ? Ces manœuvres n'ont été d'aucun secours pour le candidat de l'UMP. Mais elles montrent bien le cynisme de certains responsables économiques qui ont refusé d'admettre ce que les organisations syndicales annonçaient depuis plusieurs mois. Ils ont ainsi fait perdre un temps précieux dans la bataille contre le chômage.

« Le gouvernement ne peut interdire à Peugeot de fermer l'usine d'Aulnay », a reconnu François Hollande. Mais il fera tout ce qui est en son pouvoir pour qu'elle reste un site industriel. Il en sera de même pour tous les sites industriels menacés par des plans sociaux, comme Doux, notamment.

Les entreprises ont des droits. Elles ont aussi des responsabilités qu'elles devront désormais assumer.

PS29

Déclaration de candidature



« Suite à la démission du président Jean-Yves Le Drian qui a décidé de se consacrer pleinement à ses nouvelles fonctions de ministre de la Défense, je vous présente ma candidature à la présidence du Conseil régional de Bretagne.

Ma démarche s'inscrit résolument dans la continuité de l'action entreprise, depuis 2004, par la majorité de gauche à la tête de la Région, au service d'une Bretagne solidaire, créative et responsable.

Les engagements pris devant les Bretonnes et les Bretons à l'occasion des élections régionales de mars 2010 sont d'ores-et-déjà respectés et seront confirmés, voire amplifiés. La majorité régionale a déjà mené avec succès de nombreux chantiers qui préparent, dès aujourd'hui, l'avenir de notre jeunesse, garantit l'équilibre de nos territoires dans le respect de leur diversité, accompagne la transition écologique, soutient les filières économiques historiques et prometteuses, s'appuie sur la force et l'ouverture de l'identité bretonne et de ses langues, et fait confiance au formidable potentiel humain de la Bretagne.

Les défis que nous aurons à relever ensemble sont considérables : mener à bien nos grands projets comme Bretagne Grande Vitesse et Bretagne Numérique, affronter la crise économique qui frappe avant tous nos concitoyens les plus vulnérables, anticiper les formidables enjeux de la croissance démographique et de la préservation du foncier. À ce titre la démarche prospective Bretagne 2030, qui nous permettra de faire émerger un consensus régional sur ce que nous voulons pour l'avenir de la Bretagne, fait partie de mes priorités.

Mais surtout, à très brève échéance, nous aurons à relever le défi de la décentralisation, annoncée par le nouveau gouvernement. La Bretagne attend ce moment depuis si longtemps, elle doit se montrer à la hauteur et donner l'exemple.

Servir les Bretonnes et les Bretons à la présidence du Conseil régional sera pour moi un honneur et une grande responsabilité. Je m'engage à m'y consacrer à plein temps, comme je m'engage à faire vivre le débat démocratique, au sein du Conseil régional, dans le respect des différentes composantes de notre Assemblée. »

Pierrick Massiot président

Élu président du Conseil régional de Bretagne le 10 juillet, Pierrick Massiot a, comme Jean-Yves Le Drian, effectué son premier déplacement officiel à Brest, pour l'inauguration des Tonnerres de Brest, en compagnie de François Cuillandre et de Marylise Lebranchu.



Brest, premier déplacement officiel

Vice-président en charge des finances, Pierrick Massiot, désigné par le groupe socialiste, a été élu président du Conseil régional avec 55 voix. Bernadette Malgorn, pour l'UMP a recueilli 20 voix et Guy Hascoët 7. L'UDB a rejoint la majorité régionale à l'occasion de cette session.

« Je suis reconnaissant à notre majorité, dans sa diversité, de sa solidarité sans faille », a déclaré Pierrick Massiot, dans son premier discours de président. « Sans doute, l'observation de ces relations constructives, apaisées sans être jamais hégémoniques, a-t-elle convaincu nos collègues de l'Union Démocratique Bretonne qu'il était plus utile à la Bretagne de nous retrouver à nouveau au sein de la majorité. J'en suis très heureux et persuadé que leur participation sera fructueuse. »

« Je m'engage auprès des deux composantes de l'opposition à tout mettre en œuvre pour continuer à favoriser l'accès à l'information nécessaire à l'exercice de leur mandat et de leurs responsabilités », a rajouté le président.

Quelques remaniements ont été effectués dans l'exécutif de la Région. En effet, Gwennegon Bui, suppléant de Marylise Lebranchu, a quitté sa fonction de vice-président. Les deux conseillers régionaux socialistes brestois, Forough Salami et Pierre Karleskind deviennent vice-présidents : l'une à l'international et l'autre à l'Europe, la

mer et le littoral. Gaël Le Meur préside la commission formation et Laurence Fortin, celle de l'économie. Richard Ferrand reste président du groupe socialiste et apparentés.

Peu enclin à se mettre en avant, le nouveau président du Conseil régional a rappelé les grandes étapes de sa vie.

Deux hommes ont particulièrement compté pour lui. Edmond Hervé, d'abord. « Il a mis en place ce qu'il promettait. C'est à ses côtés que j'ai pu constater qu'il est possible d'améliorer la vie quotidienne de nos concitoyens et que l'engagement politique local peut être efficace. »

« Observateur privilégié et engagé à partir de la fin des années 80, j'ai pu ainsi apprendre et participer à l'élaboration et la mise en œuvre de politiques innovantes qui font encore référence nationalement. »

Jean-Yves Le Drian est le second responsable politique qui a compté dans l'engagement de Pierrick Massiot. « En 2003/2004, nous avons travaillé à l'élaboration du programme qui nous a permis d'accéder aux responsabilités régionales.



Les deux nouveaux vice-présidents

C'est à ce moment-là que j'ai découvert le personnage qui allait incarner la Bretagne avec tant de force. Si je devais ressortir un ou deux traits de caractère de l'homme, aujourd'hui ministre de la Défense de notre pays, je dirais : l'énergie et la détermination. Ces deux qualités mises au service d'un vrai projet pour la Bretagne, ont permis au président de la Région, depuis 2004, de conquérir une légitimité indiscutable, apte à faire entendre la voix de la Bretagne. » 🇫🇷

En route vers Toulouse

Après Reims en 2008, c'est à Toulouse que les socialistes se retrouveront, pour leur congrès, les 26, 27 et 28 octobre prochains.

En effet, comme le prévoient les nouvelles dispositions statutaires du PS, un congrès ordinaire doit intervenir dans les six mois qui suivent une élection présidentielle. A la suite du Congrès de Reims, il a été décidé de mieux faire correspondre le calendrier du PS avec celui des élections nationales.

Pour l'instant, la procédure en est à la phase des contributions. Ces textes, qui peuvent être présentés par des membres des instances nationales du parti sont destinés à permettre aux adhérents à s'exprimer et à nourrir le débat au sein du parti. Ils peuvent être de caractère général ou thématique.

Les contributions générales seront adressées, sous forme de cahier, aux



Toulouse accueillera le 76^e congrès du Parti Socialiste

adhérents. Les contributions thématiques seront mises en ligne et consultables sur le site du parti (www.parti-socialiste.fr).

Dans le Finistère, les contributions thématiques peuvent être adressées à la Fédération, jusqu'au 31 août.

Le Conseil national du 18 juillet a enregistré ces textes et a mis en place la

commission nationale de préparation du congrès. Cette commission sera déclinée au niveau fédéral.

Le Conseil national de synthèse du 12 septembre enregistrera la ou les motions présentée-s aux votes des adhérents ainsi que la liste des candidats aux organismes centraux.

Les adhérents voteront, dans leurs sections, le jeudi 11 octobre et, éventuellement, une semaine plus tard, le 18 octobre, si un deuxième tour est nécessaire.

Le Congrès fédéral qui procédera aux désignations des délégué-es au Congrès de Toulouse, se déroulera le samedi 20 octobre. 🌸

Interview

Le changement, en Europe aussi

Avec Bernadette Vergnaud

Après le changement de majorité en France et le sommet européen du 28 juin, Bernadette Vergnaud constate que le changement, c'est aussi en Europe.

Cap Finistère : L'élection de François Hollande a-t-elle changé la donne en Europe ?

Bernadette Vergnaud : Oui, c'est très net. L'attente est si forte, de la part de peuples européens qu'elle a suscité un grand espoir.

Le sommet du 28 juin a été marqué par la volonté du président de la République de replacer l'emploi et la croissance au cœur de la politique européenne. Les fonds engagés ne sont pas encore assez importants mais quelle différence avec les précédents sommets, où l'idée même de relance n'était pas abordée ! Mais il faut bien voir l'ampleur du chômage en

Europe. En Espagne ou en Grèce, la moitié des jeunes sont sans emploi. Et même en Allemagne, la situation se dégrade rapidement.

Cap Finistère : Quel bilan tires-tu de la présidence danoise et qu'attends-tu de la présidence chypriote ?

Bernadette Vergnaud : Je n'ai pas trouvé la présidence danoise à la hauteur de nos attentes, en particulier sur des dossiers comme Schengen ou le marché intérieur. Je crois que les Chypriotes peuvent nous étonner. Ils connaissent de sérieuses difficultés mais ont aussi la volonté de ne pas décevoir.

Cap Finistère : Depuis quelques mois on constate que le parlement européen impose ses prérogatives.

Bernadette Vergnaud : Oui, la tentation au retour de l'intergouvernemental est toujours présente et nous devons bien montrer que nous ne laisserons pas bafouer les traités qui prévoient la co-décision. C'est pour cette raison que

nous nous sommes opposés aux tentatives de rétablissement des contrôles aux frontières intérieures.

Mais la donne ici aussi a changé, avec le changement de majorité en France. Trois ministres sont issus de notre groupe au parlement européen et nous savons que nous pourrions travailler efficacement avec Vincent Peillon, Stéphane Le Foll et Estelle Grelier, parce qu'ils connaissent le fonctionnement du parlement. Je me félicite aussi de l'arrivée d'Isabelle Thomas, spécialiste des questions de la mer et de la pêche au sein du groupe. Nous avons également eu des échanges très fructueux avec nos homologues de l'Assemblée nationale et du Sénat et nous allons travailler ensemble. Il est indispensable que chaque parlement national travaille avec le parlement européen. Il ne faut pas voir cela comme un abandon de pouvoir mais comme un partage pour une meilleure valeur ajoutée. 🌸



Agenda

9 septembre
Barbecue de rentrée des socialistes de la région brestoise.

23 septembre
Fête de la Rose de la 8^e circonscription.

29 septembre
Université de rentrée de la Fédération du Finistère du Parti Socialiste.

Cette année Cap Finistère cessera de paraître à partir du vendredi 20 juillet.

Le numéro de la rentrée paraîtra le 24 août 2012.

Cap Finistère Le Breton Socialiste

CPPAP 1212P 11428
N° 966 - Vendredi 20 juillet 2012
www.ps29.org - cap-finistere@wanadoo.fr
26B, rue Aristide-Briand - 29000 QUIMPER
Tél. 02 98 53 20 22 - Fax : 02 98 53 12 20

Directeur de la publication : Marc COATANÉA

Rédacteur en chef : Jean-Yves CABON
Tél. 02 98 43 44 39
13, rue de Portzmoguer - 29200 BREST

Impression : Presses Associatives du Finistère
Tél. 02 98 43 11 44 - Fax : 02 98 43 64 03

S'abonner

Nom :

Prénom :

Adresse :

Abonnement

Réabonnement

Abonnement pour un an : 20 euros
Abonnement de soutien : à partir de 25 euros

Chèque à l'ordre de :
Fédération du Finistère
du Parti Socialiste

En bref

Harlem Désir aux Tonnerres de Brest



Harlem Désir, secrétaire national du PS chargé de la coordination et député européen, était les 13 et 14 juillet à Brest.

Il a notamment visité le stand des sciences de la mer. « J'ai ainsi pu constater que Brest est bien une ville en pointe dans le domaine des sciences de la mer. Il est rassurant de voir que, lorsque les collectivités, la recherche et les entreprises s'associent, elles sont capables de mettre en valeur leurs atouts. Brest constitue un exemple à suivre, de ville ancrée dans son histoire mais résolument tournée vers l'avenir ».

Dix ans de coopération



A l'occasion des *Tonnerres de Brest*, le Conseil général a signé le renouvellement de la convention de coopération entre le Finistère et l'île de Chiloe, au Chili.

Cette signature intervient après dix ans de coopération.

Fête d'Été de la section du PS de Moëlan-sur-Mer

La 5^e édition de la Fête d'Été, organisée par la section Socialiste de Moëlan-sur-Mer, aura lieu vendredi 27 juillet 2012, à partir de 19h00 au Port du Bélon.

Au programme : Moules-frites, buvette et fest-noz animé par les sonneurs Riou-Flammer et Argouac'h-Briant, le duo Landat-Guyader et les chanteuses De Parscau-Kloareg.

Entrée gratuite.

Formule repas : moules, frites, far et café.

Adultes 10€, enfants 5€.

Annonces légales & judiciaires

SELARL MICHEL PETERS

SELARL d'Avocats
3, rue Kéravel - 29200 BREST
Tél. 02 98 47 64 76 - Fax 02 98 44 09 24
contact.peters@bpmconseils.fr

PJS IMMOBILIER

Société Civile Immobilière
au capital de 1 000 euros
Siège social : Lescus
29860 BOURG-BLANC

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date à BOURG-BLANC du 9 juillet 2012, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme sociale : Société Civile Immobilière.

Dénomination sociale :

PJS IMMOBILIER.

Siège social : Lescus - 29860 BOURG-BLANC.

Objet social : L'acquisition d'un immeuble sis 29, rue Nicéphore Niepce - 29200 BREST, le tout cadastré à la section HO ensemble pour une surface totale de 1 644 m², sous le n°25, l'administration et l'exploitation par bail, location ou autrement dudit immeuble et de tous autres immeubles bâtis dont elle pourrait devenir propriétaire ultérieurement, par voie d'acquisition, échange, apport ou autrement ; la vente de l'immeuble ou des immeubles construits à tous tiers, sous quelque forme que ce soit, en totalité ou par fractions ; l'obtention de toutes couvertures de crédit, prêts et constitution des garanties y relatives ; éventuellement et exceptionnellement l'aliénation du ou des immeubles devenus inutiles à la société, au moyen de vente, échange ou apport en société, et généralement toutes opérations quelconques pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet ci-dessus défini, pourvu que ces opérations ne modifient pas le caractère civil de la société.

Durée de la société : 50 ans à compter de la date de l'immatriculation de la société au Registre du commerce et des sociétés.

Capital social : 1 000 euros, constitué uniquement d'apports en numéraire.

Gérance : Monsieur Pascal JESTIN demeurant Lescus - 29860 BOURG-BLANC.

Clauses relatives aux cessions de parts : Agrément requis dans tous les cas et agrément des associés représentant au moins les trois-quarts des parts sociales.

Immatriculation de la société au Registre du commerce et des sociétés de BREST.

La Gérance.

JEAN-MARC BERROU

Avocat
3, rue Kéravel - 29200 BREST
Tél. 02 98 44 04 16

SCI DALINE

SCI en liquidation au capital de 915 euros
Siège de la liquidation : 33, rue Traverse
29200 BREST
340 308 006 RCS BREST

CLÔTURE DE LIQUIDATION

Aux termes d'une décision en date du 2 juillet 2012, les associés ont approuvé les comptes définitifs de la liquidation, donné quitus au liquidateur et décharge de son mandat et constaté la clôture de liquidation.

Les comptes seront déposés au Registre du commerce et des sociétés de BREST.

Pour avis.

LES CONSEILS D'ENTREPRISES

Société d'Avocats
143, avenue de Kéradennec
29000 QUIMPER
Tél. 02 98 90 04 35

YD PARTICIPATIONS

SARL au capital de 5 000 euros
Siège social : 6, impasse Pierre de Belay
29000 QUIMPER
523 613 990 RCS QUIMPER

Aux termes de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 29 juin 2012, il a été décidé une augmentation du capital pour être porté à 335 000 euros, par création de parts nouvelles suite à apport en nature de titres pour un montant de 330 000 euros.

Les articles 6 et 7 et 8 des statuts ont été modifiés en conséquence.

Capital

Nouvelle mention : 335 000 euros.
RCS QUIMPER.

Pour avis.

JEAN-MARC BERROU

Avocat
3, rue Kéravel - 29200 BREST
Tél. 02 98 44 04 16

SCI AVENO

SCI en liquidation au capital de 1 524 euros
Siège de la liquidation : 33, rue Traverse
29200 BREST
394 594 550 RCS BREST

CLÔTURE DE LIQUIDATION

Aux termes d'une décision en date du 2 juillet 2012, les associés ont approuvé les comptes définitifs de la liquidation, donné quitus au liquidateur et décharge de son mandat et constaté la clôture de liquidation.

Les comptes seront déposés au Registre du commerce et des sociétés de BREST.

Pour avis.

EXCO GEFICO DÉVELOPPEMENT

Société d'expertise comptable
à Responsabilité Limitée
au capital de 2 000 euros
Siège social : 18, rue Jean Jaurès
29200 BREST (Finistère)
503 611 691 RCS BREST

Des décisions unanimes d'associés en date du 2 juillet 2012, il résulte la publication des mentions suivantes :

Ancienne mention : Gérance : Francis JAOUEN, demeurant à Pont Rheun - 29810 BRÉLÈS.

Nouvelle mention : Gérance : Christophe OLIVIER, demeurant 44 bis, rue Brigadier Le Cann - 29200 BREST.

Pour avis,
La Gérance.

SELARL JEAN-MARC BERROU ET PIERRE LE REST

Avocats
3, rue Kéravel - 29200 BREST
Tél. 02 98 44 04 16

GESTION KEREDEL

SARL au capital de 1 000 euros
Siège social : 3, rue de la Mairie
29470 PLOUGASTEL DAOULAS
RCS BREST 529 659 708

Aux termes d'une décision en date du 25 juin 2012, l'associée unique, statuant en application de l'article L.223-42 du Code de commerce, a décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution de la société.

Pour avis,
La Gérance.

**Ce numéro a été imprimé à
4 800 exemplaires**